

Liberté  
Égalité  
Fraternité

République Française  
Département Des Alpes-Maritimes  
Arrondissement De Grasse



B.P. N°25  
06371 Mouans-Sartoux Cedex  
www.mouans-sartoux.net  
Ville de Mouans-Sartoux

## VILLE DE MOUANS-SARTOUX

Services Techniques  
DIRECTION VOIRIE

Téléphone : 04 92 92 47 23

*courriel* : [dst@mouans-sartoux.net](mailto:dst@mouans-sartoux.net)

### DEMANDE D'AUTORISATION DE VOIRIE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

**Formulaire à adresser aux Services Techniques au moins 15 jours avant la date souhaitée.**

#### Le demandeur

Particulier :

Entreprise :

Nom ou Dénomination :  Prénom :

Représenté par :

Adresse : N°  Voie :

Code postal :  Commune :

Téléphone :  Fixe :  Courriel :

#### L'exécutant des travaux

Particulier :

Entreprise :

Nom ou Dénomination :  Prénom :

Représenté par :

Adresse : N°  Voie :

Code postal :  Commune :  Pays :

Téléphone :  Fixe :  Courriel :

#### Dates souhaitées

Date de début :  Date de fin :

De  h  à  h

#### Nature de l'occupation du domaine public, Localisation et Circulation

Occupation du domaine public pour : Dépôts de matériaux  Cabane de chantier  Benne  Palissade

Échafaudage  Échafaudage dans le vieux village pour restauration de façade (exonéré de la redevance)  Autres

Adresse : N°  Voie :

Descriptions  
De l'occupation :

Longueur totale de voirie occupée  ml x Largeur totale de voirie occupée :  ml =  m<sup>2</sup>

La tarification en vigueur sera conforme à la délibération du Conseil Municipal fixant les tarifs pour les droits d'occupation du domaine Public au 1<sup>er</sup> janvier de l'année.

Calcul de la redevance: Surface occupée:  m<sup>2</sup> X Prix /m<sup>2</sup> : ... X Nb de jours :  =  €

**PAIEMENT EN MAIRIE PRINCIPALE avant délivrance de l'arrêté / Régie des Recettes / Contact-Tel: 04 92 28 45 51**

#### Véhicule de plus de 3,5 tonnes

Oui :  Non :  si Oui PTAC :  tonnes (19t maximum autorisé)

Fait à :

Le :

Signature :

Cadre réservé à l'administration

Avis : Favorable  Défavorable

Observations :